

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 1154417

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9776

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Ben Youssef Abdellah Laziz

ND
NBB55

Date de naissance :

26/06/1959

Adresse :

Tél. :

066.452.26.88

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

9/6/93

Nom et prénom du malade :

Air Ben Youssef Abdellah

Age : 55 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Asthma

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Pajement des Actes
3/6/23	C	G		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10/6/23	B265.00	300,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

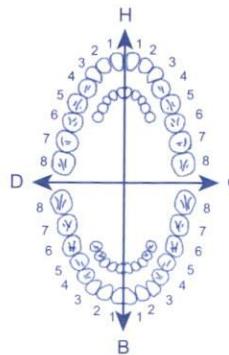
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F	PROTHESES DENTAIRES			COEFFICIENT DES TRAVAUX												
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000		00000000	00000000	G	35533411	11433553	DATE DU DEVIS
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Le : 9/6/23

Ait Ben Hiba oirdit

1) N.F.S.

2) Fenitine

لaboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OUF CHU
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 83 88 39
Fax: 05 22 85 55 22

Dr. CHOUHAYD Rabbah
Médecin Généraliste
n° 1 les Crêtes Aïn Chock

R



مختبر «تدارت» للتحاليلات الطبية Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Casablanca le samedi 10 juin 2023 Madame AIT BENIJJA OIRDIA

MUT20

FACTURE N° 59066

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	65	
Ferritine -----	B	200	Total : B 265

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER 300,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cents Dirhams

مختبر تدارت للتحاليلات الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales

Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

189, Route Taddart - 20100 Casablanca

Tel: 05 22 83 66 11 / Fax: 05 22 83 88 33

Fax: 05 22 85 55 22

189, Bd. Al Hachmi Al Filali «Ex Route Taddart» - 20100 - Casablanca
Tél.: 05 22 83 88 33 / 05 22 83 66 11 - Fax : 05 22 85 55 22 - E-mail : lab.taddart@gmail.com - INPE : 093001337
Autorisation 1960 - RC : 198322 - Patente 36376624 - IGR : 52900670 - ICE : 001534856000004 - CNSS : 1210640



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bordeaux

Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 10/06/23

Prélèvement effectué à 09:30

Edition du : 10/06/23

Madame AIT BENIJJA OIRDIA

Né(e) le: 01/01/1967

Docteur Rajaa CHOUHAYD

Réf. : 23F248

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Normales
(Femme Adulte)

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	4,49	M/mm ³	3,9 - 5,2
Hémoglobine -----:	12,9	g/100 ml	12 - 16,5
Hématocrite -----:	36,5	%	35 - 46
- V.G.M. -----:	81	µ ³	80 - 95
- T.C.M.H. -----:	29	pg	27 - 32
- C.C.M.H. -----:	35	g/100 ml	31 - 36

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	5 280	/mm ³	4000 - 10000
Formule leucocytaire			
* Polynucléaires Neutrophiles -----:	49	%	50 - 70
Soit :	2 587	/mm ³	2000 - 7500
Polynucléaires Eosinophiles -----:	4	%	< 4
Soit :	211	/mm ³	< 400
Polynucléaires Basophiles -----:	0	%	< 1
Soit :	0	/mm ³	< 100
* Lymphocytes -----:	42	%	20 - 40
Soit :	2 218	/mm ³	1500 - 4000
Monocytes -----:	5	%	1 - 8
Soit :	264	/mm ³	40 - 800

PLAQUETTES

Résultat sur EDTA-----:	211 000	/mm ³	150000 - 400000
-------------------------	---------	------------------	-----------------

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales

Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

189, Route Taddart - 20100 Casablanca

Tel.: 05 22 83 66 11 / 05 22 85 55 22 - Fax: 05 22 85 55 22

Page : 1/2

189, Bd. Al Hachmi Al Filali «Ex Route Taddart» - 20100 - Casablanca

Tél.: 05 22 83 88 33 / 05 22 83 66 11 - Fax : 05 22 85 55 22 - E-mail : lab.taddart@gmail.com - INPE : 093001337

Autorisation 1960 - RC : 198322 - Patente 36376624 - IGR : 52900670 - ICE : 001534856000004 - CNSS : 1210640



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bordeaux

Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 10/06/23

Prélèvement effectué à 09:30

Edition du : 10/06/23

Madame AIT BENIJJA OIRDIA

Né(e) le: 01/01/1967

Docteur Rajaa CHOUHAYD

Réf. : 23F248

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE

(Roche Cobas c311)

Normales

FERRITINE ----- : 43,84 ng/ml

(Chimiluminescence Cobas e411)

Hommes	:	20	à	250	ng/ml
Femmes cycliques	:	15	à	150	ng/ml
Femmes ménopausées	:	25	à	280	ng/ml
Enfants : A la naissance	:	100	à	300	ng/ml
< à 1 an	:	20	à	100	ng/ml
> à 4 ans	:	Idem adultes			

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales

Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

189, Route Taddart - 20100 Casablanca

Tel.: 05 22 83 66 11 / 05 22 85 55 22 - Fax: 05 22 85 55 22

Page : 2/2

189, Bd. Al Hachmi Al Filali «Ex Route Taddart» - 20100 - Casablanca

Tél.: 05 22 83 88 33 / 05 22 83 66 11 - Fax : 05 22 85 55 22 - E-mail : lab.taddart@gmail.com - INPE : 093001337

Autorisation 1960 - RC : 198322 - Patente 36376624 - IGR : 52900670 - ICE : 001534856000004 - CNSS : 1210640